



-	Accueil du mercredi infos	page i
-	IMPORTANT	page 2
-	Tarifs et modalités d'inscription	page 3
-	Fiche inscription Accueil mercredi	page 4
-	Infos ACTIV'ARTS	page 5
-	Programme et tarifs	page 6
-	Fiche inscription Activ'Arts	page 7

L'ACCUEIL DU MERCREDI

LE PROJET

Permettre aux enfants une journée de repos un peu «COMME A LA MAISON»

Tout au long de la semaine, le rythme de vie des enfants étant bien chargée, la journée du mercredi doit permettre une vraie coupure.

Les enfants passent de plus en plus de temps hors de chez eux, il est donc important de permettre le repos, le jeu, la liberté de ne rien faire, le choix d'adhérer ou non à une activité.

Aucune activité n'est imposée, seulement proposée avec la possibilité de faire autre chose... en toute liberté....surveillée !!!

Le matin, la majorité des enfants participe aux activités extra-scolaires Activ'Arts et l'aprèsmidi, nous essayons, en fonction de la météo, de faire des jeux sportifs en extérieur.

Le midi, nous prenons tout notre temps pour le repas, ensuite sieste ou temps calme obligatoire. Nous laissons dormir les plus jeunes en fonction de leur besoin.

Petits et grands seront ensemble, les plus grands aideront les plus jeunes, comme dans une grande famille.

LE REPAS

DEROULEMENT JOURNEE

8h30 à 9h	ACCUEIL DES ENFANTS
61130 G 711	ACCUEIL DES ENFANTS
9h	Fermeture du portail
	 Départ sur les activités du Jeux libres dans la salle o
11h20	Rangement
11h30	Récréation (en fonction de
11h45/12h	Ouverture du portail jusqu'
12h	<u>Repas</u>
13h	Récréation
13H05/13h30	Ouverture du portail jusqu'
13h30 à 14h/14h30	Temps calme pour tous (le
14h30 à	Jeux sportifs, tout le mond
16h25 16h30	Goûter
<u>17H</u>	Ouverture du portail/ Jeux
17H30	FERMETURE

<u>IMPORTANT</u>

ATTENTION pas de service de restauration le mercredi.

Les enfants apporteront <u>un repas froid</u> dans un sac isotherme ou chaud dans thermos plats chauds. Pas de réchauffage possible.

et un goûter.

Penser à fournir <u>bouteille d'eau</u> (au nom de l'enfant) couverts et serviette.

HORAIRES

RAPPEL: Horaires d'ouvertures et fermetures du portail

8H30/9H - ACCUEIL

11H45/12H - Entrées/Sorties 13H15/13H30- Entrées/Sorties

17H00/17H30 - FIN DE JOURNEE

<u>Les enfants devront être récupérés au plus tard à </u>



17H30.

MERCI DE RESPECTER LES HORAIRES

TARIFS DES MERCREDIS 2024/2025

FORFAIT POUR 35 MERCREDIS

*Si votre enfant est inscrit sur une activité sur la journée du mercredi vous bénéficiez du tarif réduit.

relia i anti	PLEIN TARIF	forfait année
--------------	-------------	---------------

A - journée complète 25 € 875 € B - demi-journée 17 € 595 €

TARIF REDUIT* forfait année

C - journée complète 22 € 770€ D - demi-journée 14 € 490 €

TARIF E uniquement pour les enfants arrivant à 8h30 et qui partent en activités de 9h à 12h.

E - Accueil 8h30/9h: 85 €

Les enfants ne sont plus sous la responsabilité de l'Accueil après 9 h. Si l'intervenant est absent, les enfants sont gardés et le temps sera facturé en plus.

- Réductions : - 5% au deuxième enfant, - 10 % au troisième et suivant

INSCRIPTIONS

1) PERMANENCE LE LUNDI DE 9H30 à 11H et 14H30 à 15H30 pour infos.

06.27.44.70.92 ACCUEIL COMPLET pour la rentrée 2024/2025

Les inscriptions occasionnelles seront possibles à la condition qu'il reste de la place et la demande devra en être faite auprès de Patricia DURECHOU (par mail ou par téléphone).

Loisirs Ste Agnès ne sera pas homologué par la DDCS, ni par la PMI. De ce fait, les bons CAF ne pourront pas être pris en règlement. Toutefois vous pouvez demander un justificatif de paiement pour les impôts.

ACCUEIL DU MERCREDI				
Je souhaite inscrire mon enfant (mes enfants) :				
<u>adresse mail</u> :				
<u>Tel :</u>				

LOISIRS SAINTE AGNES INSCRIPTIONS 2024/2025

Problème particulier, médical (allergie), familial :

EN CAS D'URGENCE j'appelle :

(Noter noms et numéros)

1 -2 -

3 -

Personne autorisée à récupérer mon enfant :

J'autorise mon enfant à partir seul de l'accueil du mercredi :

A 🗆	JOURNEE	25	875					
В	DEMI-JOURNEE	17	595					
C 🔲	JOURNEE avec activité(s)	22	770					
D 🗆	DEMI-JOURNEE avec activité(s)	14	490					
E 8H30/9H uniquement pour les enfants qui basculent sur les activités toute la matinée (ne sont donc plus sur l'Accueil après 9h ou facturé en plus).								
REDUCTIONS FAMILLE NOMBREUSE								
* 2ème enfant -5%								
	** 3ème enfant - 10)%						
Demande attestation de paiement								

IMPORTANT

REPAS: Les enfants déjeûnant sur place apportent un repas froid, dans un sac isotherme ou chaud dans une boite pour maintenir chaud.

Nous ne pouvons pas réchauffer les plats.

Ne pas oublier les couverts, une serviette au nom de l'enfant et bien sûr de l'eau et un goûter.

FACTURATION

Le règlement sera porté sur votre facturation suivant les mêmes modalités que le forfait scolaire. Toute activité interrompue ne donne lieu à aucun remboursement, sauf pour raison de force majeure dûment justifiée (déménagement hors Tours, maladie longue durée, perte d'emploi).

Lu et approuvé, le

SIGNATURE:

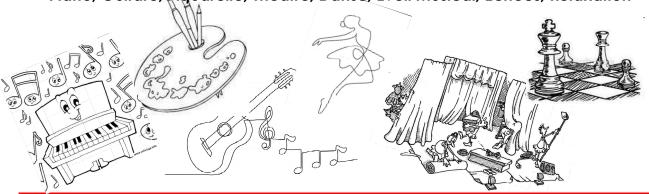
ACTIV'ARTS

Des activités extra-scolaires vous sont proposées à l'intérieur de l'école.

Ces activités **sont totalement indépendantes** de l'école et sont menées par des intervenants professionnels. L'école n'intervient dans ce partenariat que dans la présentation et la mise en relation pour les inscriptions.

*Sauf pour la danse où nous intervenons sur la facturation car nous passons par une association.

Piano, Guitare, Aquarelle, Théâtre, Danse, Eveil Musical, Echecs, Relaxation





IMPORTANT

Le soir après la classe ou le mercredi*, les intervenants prennent en charge vos enfants, mais attention, même s'ils sont à l'intérieur de l'école, **les enfants ne sont plus sous notre responsabilité**, vous devez donc veiller à être à l'heure à la fin du cours ou si vous le souhaitez, par tranquilité, vous pouvez les inscrire sur la garderie.

*Pour les enfants non inscrits sur l'Accueil du mercredi

POUR S'INSCRIRE

- Demander les disponibilités à Patricia ou par mail «patricia.durechou@indlr.fn»
- Remplir fiche d'inscription et transmettre à Patricia ou à laisser dans la petite boite aux lettres blanche au portail.

N'attendez pas la rentrée pour réserver, certaines activités sont très demandées.

Facturation: Les enfants auront droit à une séance d'essai. Pour valider l'inscription vous remplirez ce formulaire. Les modalités de règlement vous seront données par l'intervenant (sauf pour la danse).

Toute activité interrompue ne donne lieu à aucun remboursement, sauf pour raison de force majeure dûment justifiée (déménagement hors Tours, maladie longue durée, perte d'emploi) à voir directement avec l'intervenant.

Les inscriptions en cours d'année sont possibles en fonction des places disponibles. Le tarif sera adapté en fonction de la date d'inscription.

PAUSE MERIDIENNE ou SOIR APRES LA CLASSE

PIANO: Lundi et mardi midi avec PAUL BOUNIE

390 euros l'année (45mn à 2 ou 25mn cours particuliers).

GUITARE: Sur la pause méridienne ou certains soir avec BRUNO BERSON 290 euros l'année (cours de trente minutes groupe de trois enfants ou 15 mn individuel) à partir de CP

EVEIL MUSICAL avec BRUNO BERSON

JEUDI soir 16h45 à 17h30 : **185 euros** l'année. Pour les enfants de maternelle

AQUARELLE (enfants et adultes) avec MARIE GAUBY

LUNDI cours <u>niveau supérieur</u> : 16h45/17h45 : **240 euros(+20E pour le** <u>cahier 1ère inscription)</u> l'année

MARDI ou JEUDI Soir (voir affichette de présentation) à partir de GS

16h45/17h45 : **240 euros** l'année

ATELIER d'ANGLAIS : LORNA propose le midi des ateliers ludiques en anglais. **200 euros** l'année. (A confirmer)

CLUB D'ECHECS : le CLUB Chevau-Légers De La CHOISILLE propose des cours d'échecs avec licence FFE.

jeudi ou vendredi 11h45\12h45 et Spécial GS et CP le jeudi à 16h45/17h30. **150 euros** l'année (**167 euros** avec la licence)

UN ATELIER THEATRE avec OLIVIER GOETSCHEL sur la pause méridienne

Cours d'une heure par niveau (CP, CE1/ CE2 et CM1/CM2) sur la pause méridienne : **200 euros** l'année

MERCREDI

PIANO: mercredi matin avec PAUL BOUNIE

390 euros l'année (45mn à 2 ou 25mn cours particuliers).

GUITARE: avec BRUNO BERSON matin horaires à préciser en

fonction du nombre d'inscrits : 290 euros l'année

EVEIL MUSICAL (guitare) avec BRUNO BERSON

matin horaires à préciser en fonction du nombre d'inscrits : 185 euros l'année

AQUARELLE (enfants et adultes) avec MARIE GAUBY

9h/10h ou 13h30/14h30: 240 euros l'année

THEATRE avec MARIE GAUBY à partir de CP

10h/12h : **260 euros** l'année

DANSE LOISIRS*: Cette année nous avions 2 groupes de «modern'jazz» de 9h à 10h et de 10h à 11h . Le tarif et les groupes se font en fonction des enfants inscrits. **225euros environ** l'année.

BABY BOUGE*: En fonction de la demande possibilité d'un groupe de «Baby Bouge» motricité par le jeu pour les plus jeunes de 10h à 11h. <u>225</u> <u>euros environ</u> l'année.

RELAXATION: Activité relaxation adaptée aux enfants de façon ludique. Forfait de 30 séances de 45 mn. 180 euros. Mercredi de 11h à 11h45 (horaire de cette année).

<u> 1CHE NAVETTE destinee a l'intervenant. M</u>	erci de <u>remplir integralement.</u>				
ACTIV'ARTS	LOISIRS SAINTE				
Je souhaite inscrire mon enfant :	<i>AG</i> NES				
NOM	INSCRIPTIONS				
PRENOMCLASSE	2024/2025				
adresse mail :					
<u>Tel :</u>					
Problème particulier, médical, familial :					
EN CAS D'URGENCE j'appelle (noter les numé	eros):				
1 - 2 -					
3 -					
Personne autorisée à récupérer mon enfant :					
J'autorise mon enfant à partir seul de l'école aprè	s l'activité :				
Je souhaite inscrire mon enfant à l'activi	té (entourer et préciser le créneau)				
Guitare	Danse				
Eveil musical (guitare)	Aquarelle niveau + (lundi soir)				
Piano	Aquarelle				
Théâtre Mercredi MARIE GAUBY Echecs					
Théâtre midi OLIVIER GOETSCHEL	Relaxation				
Baby Bouge	ATELIER d'Anglais				
Demande une attestation de paiement :					
IMPORTANT RAPPEL: Facturation: Les enfants auront droit à une séance d'essai. Pour valider l'inscription vous remplirez ce formulaire. Les modalités de règlement vous seront données par l'intervenant (sauf pour la danse facturation NDLR).					
Pendant ces activités, l'école n'est pas responsable de votre enfants.					
Toute activité interrompue ne donne lieu à aucun remboursement, sauf pour raison de force majeure dûment justifiée (déménagement hors Tours, maladie longue durée, perte d'emploi) à voir directement avec l'intervenant.					
Accepte le règlement intérieur d'ACTIV'ARTS et les conditions de facturation.					
Lu et approuvé, le Signature :					